



Le règlement d'ordre intérieur "Le Grandgousier"

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour ! Les deux parties, locateur et locataire, s'engagent à expliquer et à respecter les points ci-dessous.

1. 2 règles primordiales !

- o respect de la maison, de ses installations et du (nouveau) matériel O
- o respect pour le quartier résidentiel et nos voisins O
 - à l'extérieur après 22h (+intérieur fermer fenêtres / portes)

2. Arrivée et départ : l'heure d'arrivée :

- o Heure d'arrivée est prévue entre 16 et 18 heures O
- o Départ avant 10 heures (20 heures le dimanche lors d'un séjour weekend) O

En cas d'arrivée tardive , merci de nous prévenir au 0032/(0)84.36.62.93

3 . Inventaire et état équipement reçus et signés : O

Le locataire veillera à restituer le bien comme il était à son arrivée. Il est civilement responsable de toutes pertes et/ou dégâts.

4. Animaux : le Grandgousier autorise la présence de chiens. Veuillez le signaler avec précision sur le contrat de location. Si des dégâts sont constatés par ces derniers, la caution ne vous sera pas totalement remboursée . O

5. Voitures/tentes/mobil-home :

Ne garez vos voitures qu'aux endroits prévus à cet effet .Vous ne pouvez installer de tente, mobil-home ou toute autre forme de logement. Attention : pour des raisons de sécurité d'incendie, le nombre de vacanciers ne peut dépasser la capacité maximale de l'hébergement . En cas de non-respect, le propriétaire peut mettre fin à votre séjour sans préavis ni remboursement. O

6. Propreté générale :

- o utiliser l'entrée principale - entrée latérale O
- o papier de verre / carton / PMD / déchets résiduels à trier O

7. Facilités :

- o chaque équipement a son mode d'emploi. Si lors de votre séjour vous avez des soucis, veuillez nous contacter au numéro: 0032/(0)84.36.62.93 O



8. Sécurité incendie : le gîte est équipé de détecteurs de fumée, il est NON-FUMEUR
o fumer à l'extérieur de la maison (mégots dans le cendrier)
o interdiction d'utiliser une friteuse à l'intérieur
9. Attention !
o forfait pour l'énergie mais soyez vigilants en matière de consommation
o sols - graisse et taches immédiatement nettoyer
10. Le gîte est situé dans un village calme. Ses habitants veillent à leur quiétude. Vous vous engagez à adopter un comportement respectueux des habitants et de l'environnement en général : faune, flore, équipements divers, etc.
11. Départ :
o parfait état de propreté
 - sols bien balayé
 - chambres, vaisselle, électroménagers, meubles, toilettes, déchets
o voir le statut et le rapport de dégâts au départ
o si dommages / problèmes - notification officielle
12. La sécurité des enfants : faire le tour de la maison avec eux en rappelant les règles de base:
 - o ne pas courir dans les couloirs/escaliers
 - o ne pas jouer avec les portes
 - o ne pas sortir du jardin , danger RUE
Ne laissez à aucun moment vos enfants sans surveillance !
13. En cas de ...
o questions -> appel téléphonique
o nuisance grave -> garantie (250 €)
 - grande boîte à musique / systèmes de sonorisation non autorisés
14. Communication des règles à tous les participants
15. Réception des arrhes
o remboursement après 14 jours (si aucun problème)